

*D'après LITTRE,*

## Syntaxe :

1° Terme de grammaire. Manière de joindre ensemble les mots d'une phrase et les phrases entre elles. *Ce qui fait en chaque langue que les mots excitent le sens que l'on veut faire naître dans l'esprit de ceux qui savent la langue, c'est ce qu'on appelle syntaxe, DUMARSAIS, Oeuvres, t. v, p. 2. Ce n'est pas assez d'avoir des mots pour chaque idée ; il faut encore savoir former, de plusieurs idées, un tout dont nous saisissons tout à la fois les détails et l'ensemble, et dont rien ne nous échappe ; voilà l'objet de la syntaxe, CONDIL. Gramm. II, 26. La syntaxe, comme le remarque M. Dumarsais, ne consiste que dans des signes choisis pour marquer les rapports ; et la construction consiste dans les différents arrangements que nous pouvons nous permettre, en observant toujours les règles de la syntaxe, CONDIL. ib.* 2° Partie de la grammaire qui traite de l'arrangement des mots, de la construction des propositions, des rapports logiques des phrases entre elles, et des lois générales et particulières qu'on doit observer pour rendre son langage et son style corrects, purs et élégants. *On ne saurait être trop réservé à faire des règles générales ; et cela me regarde plus que personne ; mais pourtant notre syntaxe ne se fera pas toute seule, Vaugelas ne l'a pas épuisée, à beaucoup près, D'OLIVET, Rem. Rac. 78.* 3° Livre où sont exposées ces règles (écrit avec une majuscule). Cet écolier a perdu sa Syntaxe. 4° *Syntaxe intérieure, la formation des mots ; elle procède par transformation, fusion et agglutination, elle s'exerce dans le corps même des mots, elle les forme, AD. RÉGNIER, Form. des mots dans la langue grecque, Paris, 1855, p. 13. XVIe s. La syntaxe, c'est la seconde partie de la grammaire, qui enseigne le bastiment des mots entre eux par leurs propriétés, et est presque seulement en convenance et mutuelle communion des propriétés, comme du nom avec le nom ou avec le verbe, de l'adverbe avec tous les mots auxquels il est adjoinct, de la conjonction en l'ordre des choses conjoinctes, RAMUS, dans LIVET, Gramm. franç. p. 236. Lat. syntaxis, du grec, avec, et, ordre, arrangement.*

Il n'est pas possible de conclure provisoirement sans élargir notre réquisitoire à *la phrase*, et en prenant, dans les pages qui les décrivent dans nos grammaires, celles qui opposent interrogatif à non-interrogatif, et subordonnées concessives... aux autres! La disposition même des chapitres qui sont ceux qui décrivent ces faits peut être éclairante: nous en donnons quelques exemples :

**Grammaire de l'Académie Française.<sup>1</sup>**

syntaxe des propositions (pp.210–238)

propositions indépendantes

coordonnées

incises

elliptiques

principales

subordonnées (pp.211–238)

introduites par que

interrogatives indirectes

infinitives

relatives

circonstancielle

temporelles

causales

finale

consécutives

de manière

concessives

conditionnelles

comparatives

participes

---

<sup>1</sup> Grammaire de l'Académie Française, 1932, Paris, Firmin-Didot.( *pas de table des matières*)

**DUBOIS & LAGANE, Nouvelle grammaire du français** <sup>2</sup>

- 40. La phrase complexe.
- 41. Les subordonnées relatives.
- 42. Les complétives.
- 43. Les circonstancielles (1): temps, but, cause, concession ou opposition.
- 44. Les circonstancielles (2); condition, conséquence, comparaison, manière, addition, exception.
- 45. L'infinitif et la transformation infinitive.

**Grammaire Larousse du français contemporain**,<sup>3</sup>

La phrase (pp.553–659)

Syntaxe des phrases complexes (pp. 584–659)

A. Les propositions conjonctives introduites par que

I. Les propositions conjonctives introduites par la conjonction que

II. Les propositions conjonctives introduites par les locutions a ce que, de ce que, en ce que

B. Les propositions relatives

I. Les propositions sans antécédents

II. Les propositions relatives déterminatives

C. Les propositions interrogatives indirectes

D. Les propositions dépendantes circonstancielles

I. Les propositions dépendantes temporelles

II. Les propositions dépendantes causales

III. Les propositions dépendantes consécutives

IV. Les propositions dépendantes finales

V. Les propositions dépendantes hypothétiques

A. Les phrases hypothétiques normales

B. Les systèmes hypothétiques introduits par si

C. Les systèmes hypothétiques introduits par quand

D. Les autres phrases hypothétiques

VI. Les propositions dépendantes d'opposition et de concession

VII. Les propositions dépendantes comparatives

VIII. Les propositions dépendantes exprimant une addition ou une exception

---

<sup>2</sup> DUBOIS & LAGANE, Nouvelle grammaire du français, 1973, Paris, Larousse.

<sup>3</sup> CHEVALIER, BLANCHE-BENVENISTE, ARRIVE, PEYTARD, Grammaire Larousse du français contemporain, 1964, Paris, Larousse. (Première partie: les éléments constituants du discours)

**GREVISSE Maurice, Précis de grammaire française, <sup>4</sup>**

Les propositions subordonnées

1. Subordonnées sujets
2. Subordonnées attributs
3. Subordonnées en appositions
4. Subordonnées compléments d'objet
5. Subordonnées compléments circonstanciels
  - 1° de temps
  - 2° de cause
  - 3° de but
  - 4° de conséquence
  - 5° de concession (ou d'opposition)
  - 6° de condition
  - 7° de comparaison
- 8° Autres subordonnées compléments circonstanciels
6. Subordonnées compléments d'agent
7. Subordonnées compléments de nom ou de pronom (Sub. relatives)
8. Subordonnées compléments d'adjectif

**BECHADE Hervé-D., Grammaire française, <sup>5</sup>**

La phrase simple

La phrase complexe (pp.267–303)

I– Les différents modèles de phrase

II– Le fonctionnement des propositions subordonnées

A/ Proposition complétive

B/ Proposition circonstancielle

1. Subordonnée temporelle
2. Subordonnée causale
3. Subordonnée concessive
4. Subordonnée consécutive
5. Subordonnée finale

---

<sup>4</sup> GREVISSE, Maurice, Précis de grammaire française, 1992, Duculot, (29<sup>e</sup>ed., revue par A. GOOSE). Quatrième partie (pp.334–364)

<sup>5</sup> BECHADE Hervé-D., Grammaire française, 1994, PUF. Cinquième partie, La grammaire de la phrase (pp.261–303), La phrase simple

- 6. Subordonnée comparative
- 7. Subordonnée hypothétique
- C/ Proposition relative
  - 1. Subordonnée relative avec antécédent
  - 2. Subordonnée relative sans antécédent
- D/ Proposition infinitive
- E/ Proposition participe

Naturellement nous opposera-t-on les dizaines de mètres de rayonnement consacrés à ces problèmes: nous répondrons, comme nous l'avons déjà fait ailleurs, qu'un piège ne cesse pas d'être un piège parce qu'*on invite de façon insistante et répétitive... d'y tomber!* L'érudition n'est pas une garantie de rigueur, ni d'adéquation à la réalité: notre monde universitaire a trop souvent l'habitude de confondre *preuves* et *fatras*.

Les pages que la plupart des grammaires consacrent à la phrase sont extrêmement réduites: ce que *mes anciennes grammaires scolaires* appelaient analyse *logique* est une partie du travail grammatical. Une évaluation chiffrée nous fait saisir plus précisément ce fait (*dont l'importance est ignorée dans les histoires de la grammaire ou de la linguistique*): 29 pages sur 238 dans (une) Grammaire de l'Académie <sup>6</sup>, quelques pages dans BESCHERELLE-3: 25 pages sur 352, <sup>7</sup> 90 pages sur 470 dans la Grammaire Larousse du français contemporain, 40 pages sur plus de 300 dans la Grammaire française de BECHADE, 36 pages sur 291 dans le Précis de grammaire française de GREVISSE... A l'opposé de ce qu'affirme la phraséologie des *supporters* de la linguistique, il y a beaucoup moins d'analyse de *phrase* chez DENIS-CHATEAU <sup>8</sup> que dans la Grammaire supérieure de Pierre LAROUSSE, dans sa 30<sup>e</sup> édition de... 1880!

Pourtant une règle commune existe dans toutes ces grammaires: la séparation apriorique des phrases en *affirmatives, négatives et interrogatives*, pour des raisons d'ordre psychologiques, sociologiques, voire biologiques... qui sont celles des locuteurs! Celui ou celle qui pose la question n'est pas celui ou celle qui répond. L'affirmation de l'individu ici ne peut pas coexister avec la non-affirmation de sa présence ou l'affirmation de son absence (avec neutralisation de la différence entre négation et absence...).

---

<sup>6</sup> Edition de 1932, Firmin-Didot.

<sup>7</sup> BESCHERELLE, France Loisirs, Nvelle ed. remise à jour, 1990.

<sup>8</sup> Grammaire du français, 1994

Il est donc *posé* un être, la négation de cet être (capacité démoniaque qui oppose l'homme à tout le reste de la création) et la question de cet être, sollicitation de l'affirmation ou de la négation: la métalangue considère ce triptyque comme axiome et construit, à partir de considérations (donc) extérieures à l'analyse des formes signifiantes, la base des présentations de mécanismes.

Je voudrais monter, par l'analyse de deux exemples l'*aporie* devant laquelle nous nous trouvons à suivre cette grammaire! Il s'agit de rapprocher – *en dépit de...* – l'analyse d'interrogatives et de relatives ainsi que de rapprocher – *en dépit de...* – celles d'interrogatives et d'hypothétiques.

Il n'a échappé à personne en effet – mais ceci n'a pas suscité beaucoup de révoltes – que... *que* se trouve rangé dans quelques parties du discours différentes, sans que cette dispersion soit justifiée dans aucune des grammaires sauf par le fait que la grammaire précédente, *certes excellente mais qu'on ose améliorer*, procédait de même, et ce, en remontant jusqu'à arriver à cet *illo tempore*, où l'ancienneté sert de preuve! Curieuse conception de la recherche de la vérité que celle qui prévaut dans *Les Lettres, en vérité!*

Deux exemples... ou un seul:

*Qui est là? – C'est Max.*

*C'est Max qui est là.*

Les grammaires reconnaissent la *proposition subordonnée interrogative* (*proposition interrogative indirecte*) qui

- *peut avoir la forme d'une proposition relative*: Rappelez-moi ce que vous faites, ce qui est arrivé. *Dans ce cas, les mots ce qui, ce que, ont le sens du pronom ou de l'adjectif interrogatifs* quoi? quelle chose? ▪<sup>9</sup>

Tout d'abord notre ... interrogation portera sur la locution *peut avoir la forme*: il nous semblait que la subordonnée (relative ou autre) ne pouvait être qu'une *forme* syntaxique, et rien d'autre! Il manque donc l'adjectif *canonique, exemplaire* ou *scolaire* pour rendre l'affirmation compréhensible.

Ensuite c'est dans les exemples donnés initialement, au sujet du verbe de la proposition subordonnée interrogative indirecte qu'on peut lire:

*– J'ignore qui est venu. ...*

*Il ne sait où donner de la tête. ... –*

---

<sup>9</sup> Grammaire de l'Académie française, op. cité

qu'il était facile de conclure par: *Qui est venu? – J'ignore où; Où donner de la tête?*  
– *Il ne sait*, sur l'identité ou la très grande proximité de ces deux "*faits syntaxiques*" répertoriés si loin l'un de l'autre.

.....  
La Grammaire Larousse du Français Contemporain, comme d'habitude, perçoit bien les ambiguïtés de la grammaire traditionnelle mais n'ose pas contester l'héritage. Pour les auteurs, semble-t-il, l'héritage est partie de la raison de grammaticaliser et la position intermédiaire choisie est pénible au lecteur.

L'Index *même* renvoie à §116 et §179, mais là encore on ne va jamais jusqu'à *nier* cette part du tripode qui ferait écrouler la structure (sémantique) supposée – en déclarant l'inexistence de l'opposition *affirmatif/ (négatif)/ interrogatif* et de là, l'autre translation vers les *hypothétiques*.

En effet, avec

■ *Le voudrais-je que je ne le pourrais pas* ■<sup>10</sup>

– nous pourrions proposer aussi:

– *Le voudrais-tu, je ne le pourrais pas* –

ou ainsi:

– *Le voudrais-tu? – Je ne le pourrais pas* –

et bouleverser ainsi le soi-disant ordre qui structure la grammaire.

L'embarras de BECHADE lui fait introduire, en fin de (ce) chapitre

■ *Le relatif "suppositif" signifie "si on", "si quelqu'un": "Qui jouerait aussi mal que lui, on l'éliminerait".* ■

Là encore, *si l'opium fait dormir, c'est qu'il a une vertu dormitive!*

Ce qui reste entier est la question du *qu(i/e/and/...)* distribué dans des chapitres épars pour *moins* bien analyser *ce qui se passe*.

---

<sup>10</sup> Exemple banal, mais tiré de BECHADE, Grammaire française, dans le chapitre consacré à substituts de la subordonnée hypothétique.